



## SOIXANTE-QUATORZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point 13.8 de l'ordre du jour provisoire

### **Programme pour la vaccination à l'horizon 2030**

Mai 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) est fermement convaincu que les plus de 27 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde jouent un rôle essentiel dans l'application du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030, et est également fermement convaincu du pouvoir de la vaccination en tant qu'instrument pour la santé mondiale, pour le développement durable et pour mettre un terme à la pandémie de COVID-19.

Les personnels infirmiers constituent le plus grand groupe de prestataires de vaccination dans le monde. Les résultats d'une enquête récente du CII sur la vaccination de masse contre la COVID-19 montrent que les infirmières jouent un rôle clef dans l'augmentation des taux de vaccination et dans la réduction de l'hésitation à l'égard des vaccins, notamment en soutenant l'élaboration de ressources et d'outils pédagogiques. En tant que membres de l'une des professions considérées comme les plus dignes de confiance, les infirmières soutiennent l'engagement communautaire, améliorent les connaissances en matière de santé et renforcent la confiance du public dans la vaccination.

Dans de nombreux pays très efficaces en matière de vaccination, les infirmières participent aux stratégies et aux comités nationaux de vaccination contre la COVID-19. Les associations nationales d'infirmières apportent des contributions importantes aux stratégies nationales et peuvent mobiliser rapidement la main-d'œuvre infirmière. Elles peuvent également faciliter la planification et la mise en œuvre de la vaccination de masse grâce aux relations qu'elles entretiennent déjà avec les décideurs politiques, les responsables de service et les régulateurs. Le CII invite les États Membres à faire participer les infirmières et les organisations d'infirmières à la planification, à la gestion, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de vaccination à tous les niveaux.

Le CII est extrêmement préoccupé par les inégalités flagrantes qui existent au niveau mondial en matière d'accès au vaccin contre la COVID-19. En ce moment même, des personnes jeunes et moins vulnérables sont vaccinées, dans certains pays, avant les travailleurs de santé et les populations vulnérables d'autres pays. Le CII est convaincu que les travailleurs de santé, les étudiants en santé et les populations vulnérables des pays à revenu moyen et faible doivent recevoir le vaccin avant les personnes plus jeunes et moins vulnérables des pays à revenus élevés. Le CII demande instamment aux États Membres concernés d'appliquer rapidement la recommandation du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie,



concernant la fourniture des milliards de doses nécessaires aux pays à revenu faible et intermédiaire, et souligne que le partage des vaccins est dans l'intérêt sanitaire et économique des pays.

L'équité en matière de vaccins et la priorité accordée aux populations vulnérables, aux infirmières et aux travailleurs de santé relèvent fondamentalement de la morale, de l'éthique et des droits de l'homme et ne devraient pas être négociables.